

Question de Mme Kattrin Jadin au vice-premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des Bâtiments, sur "les contrôles BOB par la police"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, les contrôles anti-alcool sur les axes routiers sont un élément essentiel de la lutte contre l'alcool au volant.

La récente campagne BOB s'est déroulée sur une période de 68 jours avec plus de 450 000 conducteurs contrôlés. "Seulement" 10 205 d'entre eux se sont révélés être positifs. Bien qu'impressionnants, ces chiffres dépendent de différents critères, à savoir l'endroit et l'heure des contrôles.

En moyenne, le pourcentage de conducteurs en état d'ivresse varie de 1 % la journée contre 5 % la nuit alors que la très grande majorité des contrôles sont effectués durant la journée. Les nouveaux moyens technologiques permettent également aux conducteurs d'éviter facilement lesdits contrôles.

Monsieur le ministre, votre département a-t-il pris connaissance des chiffres de la campagne BOB? Dans l'affirmative, quelle est son analyse? Quel est votre avis sur les contrôles anti-alcool? Estimez-vous qu'ils sont efficaces? D'après votre département quand et comment est-il préférable de procéder à des contrôles routiers anti-alcool? Quelle est l'analyse de votre département sur la pertinence d'effectuer des contrôles spectaculaires? En moyenne, pour un contrôle, quel est le personnel de police nécessaire? Les effectifs sont-ils suffisants pour mener à bien les contrôles de police sur l'ensemble du territoire national?

Jan Jambon, ministre: Monsieur le président, chère collègue, entre le 25 novembre 2016 et le 30 janvier 2017, 450 903 conducteurs ont été contrôlés, ce qui équivaut à une moyenne de 6 821 conducteurs par jour. En outre, 2,26 % des personnes contrôlées se sont révélées être positives. Cela signifie que la tendance négative se poursuit.

Au cours de la campagne 2015-2016, 2,5 % des conducteurs contrôlés étaient positifs. L'année précédente, le pourcentage était de 2,9.

Avec le pré-test qui commence à être pratiqué dans toutes les unités de police, le nombre de conducteurs contrôlés a augmenté de manière significative au cours des dernières années.

Proportionnellement, le nombre de personnes contrôlées la nuit est bas. Néanmoins, on constate que dans bon nombre d'accidents de la route, la conduite sous influence de l'alcool intervient plus de nuit que de jour. On constate, tant de nuit que de jour, que beaucoup de conducteurs prennent le volant sous influence de l'alcool. Comme le volume de trafic est sensiblement moins élevé la nuit, la fréquence de conducteurs à contrôler est également moindre. Les contrôles doivent donc avoir lieu aussi bien pendant la journée que la nuit pour continuer à donner l'impression que l'on peut à tout moment être soumis à un test.

Les contrôles peuvent être exécutés dans le cadre des grands dispositifs statiques comme par des équipes de contrôle mobiles qui retirent des conducteurs de la circulation pour les soumettre à un contrôle.

Toute méthode de contrôle présente des avantages et des désavantages. Un grand contrôle statique permet de tester tout conducteur qui passe par là, mais du fait de l'utilisation des médias sociaux, les positions sont rapidement rendues publiques. Comme le déploiement d'un tel contrôle prend beaucoup de temps, son déplacement fréquent n'est pas évident. Les contrôles mobiles, en revanche, sont imprévisibles et très efficaces en certains points embouteillés comme sur les voies détournées. L'inconvénient est que la fréquence de contrôle (le nombre de personnes testées) est moins élevée. L'avantage est que de telles actions nécessitent moins de personnel mobilisé.

Le nombre de membres du personnel à mobiliser dépend donc fortement de la méthode de contrôle. Pour un grand dispositif de contrôle, il s'agit de plusieurs équipes de police. Les équipes mobiles sont constituées de deux à trois membres opérationnels. Le fait d'engager plus de capacité influencerait positivement l'efficacité de la campagne, certainement la nuit et le week-end.

De plus, il ne faut pas oublier qu'à côté de ces campagnes BOB, d'autres missions importantes demandent, elles aussi, de la capacité supplémentaire. Le niveau de menace relevé, de nombreux événements qui requièrent une protection additionnelle ne permettent pas d'encore mobiliser du personnel supplémentaire.

Entre-temps, tout est mis en œuvre afin de renforcer la capacité de la police par de nouveaux recrutements et formations. Chaque année, un objectif est fixé avec la participation de l'Institut de sécurité routière belge et, cette année-ci, l'objectif a de nouveau été atteint.

Katrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, je vous en félicite. Je sais les efforts entrepris dans le cadre de cette campagne et les résultats le prouvent. À l'impossible, nul n'est tenu. On peut continuer à s'efforcer à améliorer les résultats avec les moyens dont nous disposons. Peut-être qu'à l'avenir, de nouvelles possibilités se présenteront à nous avec les nouveaux recrutements. Je vous remercie.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*